



Dimanche, lors de l'office religieux en la paroisse de Mangombroux. ■ 605

Pour toutes les jeunes victimes de la route

Une messe a été célébrée à la mémoire des enfants et des jeunes tués sur les routes

« Frédéric, tu es parti un jour de grand soleil, au printemps de ta vie, nous laissant un vide immense, impossible à combler. Plus les années passent, plus il est difficile de vivre ton absence. Nous t'aimons infiniment. Que tous ceux qui t'ont connu et aimé aient une pensée pour toi en ce triste jour anniversaire. Tu es parti tellement trop tôt, nous sommes en manque de toi ». Ces mots sont de Cécile Jacob, maman de Frédéric Jacob et présidente du Groupement pour l'action routière.

Des mots qui prennent tout leur sens quand on sait que le 9 août 1998, un chauffard ivre percuta le véhicule dans lequel son fils, Frédéric (21) se trouvait. Frédéric cédera des suites de ses blessures. Karen Delhez (19), compagne de Frédéric, et Michaël Dehan (19),

tous deux présents dans ce même véhicule, seront tués sur le coup. En cette triste date anniversaire, Cécile Jacob et le GAR organisaient, dimanche dernier, une messe du souvenir en la paroisse de l'immaculée conception de Mangombroux. « Cette messe était pour tous les enfants disparus lors des accidents de la circulation et pas uniquement pour notre fils, Frédéric », explique Cécile Jacob. « Beaucoup de parents de victimes étaient présents dans l'église. Après l'office religieux, nous avons discuté avec eux autour d'une tasse de café. Face à un décès, tout le monde se retrouve démuné. Parler, cela fait un bien fou... »

Dès septembre, le GAR reprendra son travail de prévention dans les écoles de la province de Liège. L'association continue à œuvrer avec le service d'aide aux victimes de la police de la zone Vesdre. « Nous raccompagnons, sur simple demande et avec nos véhicules personnels, les jeunes à leur domicile », reprend Cécile Jacob. Depuis peu, une psychologue diplômée a

rejoint, bénévolement, l'association ». Le GAR lance un appel aux parents des victimes de la route qui ne font pas partie d'une association. « Pas dans le but de les affilier, mais pour participer à l'émission "Autant Savoir" (le 11 octobre) consacrée aux victimes de la route ». ■■■ A.B.

: en bref

Pour contacter le Groupement pour l'action routière : 087/22.14.31 ou 0498/83.24.97. E-mail : cecilejacobgar@skynet.be